

Donner un prix à la nature – quelques clarifications conceptuelles

Par Fabrice Flipo

La question est âprement débattue, depuis quelque temps. Ecorev a par exemple sorti un numéro spécial sur la question (n°38 – quelle(s) valeur(s) pour la biodiversité ?), et organisé un débat. Dans ce numéro et au cours du débat qui a été organisé pour sa sortie, on a surtout eu l'impression d'un dialogue de sourds : les uns ne parlaient pas de la même chose que les autres. La complexité des enjeux peut être illustrée par le fait que l'expression « donner un prix à la nature » est porteuse d'une ambiguïté : elle signifie soit « fixer un montant monétaire pour » soit « accorder de l'importance à » la nature. « Donner un prix à », c'est en effet donner de la valeur, pas seulement et pas forcément « mettre en vente ». Dans un problème confus se pose la question de savoir d'où partir. On peut partir de la controverse créée par la sortie du TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity, 2010), ce rapport accusé par certains auteurs d'Ecorev de vouloir détruire la nature en lui donnant un prix. On fait le pari que l'examen des thèses en lice nous donne une idée plus précise des enjeux. La question de fond est aussi de savoir si nous assistons aujourd'hui à une marchandisation accélérée de la nature, au travers de rapports comme le TEEB qui seraient des chevaux de Troie.

Rapport TEEB : dix propositions pour préserver la biodiversité

Par Philippe Collet

Le Groupe d'étude économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) a présenté à Nagoya, son rapport final regroupant ses propositions pour préserver la biodiversité. La valorisation des services écosystémiques est au cœur de l'approche.

Afin d'illustrer les coûts engendrés par la perte de biodiversité, le rapport TEEB fournit quelques indications chiffrées illustrant les enjeux économiques. Ainsi, la surexploitation des réserves halieutiques par rapport à un scénario de pêche durable entraînerait un manque à gagner annuel de 50 milliards de dollars pour l'ensemble des pêcheries mondiales. Les insectes pollinisateurs rendent un service agricole estimé à 153 milliards d'euros par an, soit 9,5% de la valeur de la production agricole mondiale. Entre 30 et 172 milliards de dollars, tel est le montant des bénéfices annuels, en terme de qualité de vie, associés aux récifs coralliens. Bien que ne couvrant que 1,2% des surfaces marines, les barrières des coraux regroupent plus d'un quart des espèces marines. Enfin, la ville de New York (États-Unis) aurait économisé 6,5 milliards de dollars en rémunérant les agriculteurs pour que leur pratique soit compatible avec la protection du bassin versant de Catskill. Cette politique de subvention aurait coûté entre un milliard et un milliards et demi de dollars.

Cependant, le document long de 49 pages, n'est pas une suite d'évaluations économiques des services écosystémiques. Son but est surtout de présenter dix recommandations s'adressant aux organes intergouvernementaux et internationaux, aux gouvernements nationaux, aux autorités locales et régionales, aux entreprises, aux organisations de la société civile et à la communauté scientifique.

Tout d'abord, les chercheurs estiment que la publication et l'évaluation du rôle de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes dans l'activité économique et pour le bien-être humain sont essentielles à sa préservation. En effet, les chercheurs constatent que le fait que les services rendus par la nature soient *"invisibles du point de vue économique a pour conséquence que le capital naturel est largement négligé, ce qui conduit à des décisions qui nuisent aux services écosystémiques et à la biodiversité."*

Pêcher par excès de prudence et de conservation

Afin d'*"estimer l'inestimable"*, le rapport recommande de chiffrer la valeur des services écosystémiques rendus par la biodiversité pour que les décideurs politiques puissent inclure les bénéfices et coûts de conservation ou de restauration de la nature dans leurs choix. Cependant, le rapport reconnaît qu'*"un complément d'informations est nécessaire quant à la question de savoir comment, dans quel contexte et dans quel but on peut utiliser un certain type de méthode d'évaluation."*

Cependant, l'approche économique ne résout pas l'ensemble des problèmes posés, notamment parce qu'elle ne décrit pas le fonctionnement des écosystèmes. C'est par exemple le cas de la résilience des écosystèmes qui assure la pérennité de certains services rendus par les écosystèmes. Face à cette difficile évaluation, TEEB juge qu'*"en cas d'incertitude, il vaut mieux, en règle générale, pêcher par excès de prudence et de conservation."*

Le choix du taux d'actualisation est un autre problème lié à l'approche économique. En effet, le taux d'actualisation est utilisé pour comparer des flux financiers se produisant à des dates différentes. Il permet ainsi de comparer les gains ou coûts immédiats d'une activité avec les pertes ou bénéfices futurs liés à cette même activité. Or, le choix d'un taux d'actualisation, en donnant un prix à des événements futurs, est *"une affaire de choix éthique et reflète notre"*

responsabilité envers les générations futures." Les chercheurs recommandent donc d'utiliser plusieurs taux d'actualisation "selon la nature du patrimoine évalué, la période dont il est question, le degré d'incertitude et l'étendue du projet ou de la politique évaluée."

La cinquième recommandation concerne les outils utilisés pour établir les comptes nationaux des Etats qui "ne sont pas en mesure de refléter les stocks de capital naturel ou les flux de services écosystémiques, ce qui contribue à l'invisibilité économique de la nature." Le TEEB juge donc que le système comptable des Etats "doit rapidement être mis à niveau" et "les gouvernements doivent également mettre au point un tableau de bord d'indicateurs pour surveiller les changements du capital physique, naturel, humain et social de manière continue." De même, il s'agit de développer des inventaires cohérents des stocks forestiers et des services écosystémiques.

Limiter les subventions néfastes pour la biodiversité

Par ailleurs les chercheurs constatent qu'il y a un lien entre la pauvreté et la dépendance aux écosystèmes. "Dans de nombreux pays, une part d'une grandeur disproportionnée du revenu des foyers pauvres dépend du capital naturel (agriculture, forêt, pêche)", indique le rapport. Il faut donc prendre en compte cette dépendance et cibler des politiques de développement qui ne menacent pas les services écosystémiques.

S'agissant des entreprises, le rapport préconise de mieux comptabiliser leurs impacts et leur dépendance par rapport à la biodiversité et aux services écosystémiques, qu'ils soient directs ou indirects, positifs ou négatifs. Il s'agit ici d'améliorer le reporting extra-financier et les politiques d'achat. Pour cela, "les rapports annuels et les comptes des entreprises et autres organisations doivent donner des informations sur toutes les externalités majeures, y compris les responsabilités environnementales et les changements sur le patrimoine naturel non inclus dans les comptes présents de l'entreprise."

Le rapport regrette que "dans la plupart des pays, ces signaux de marché ne tiennent pas compte de la pleine valeur des services rendus par les écosystèmes." Ainsi, certaines subventions, telles que celles en faveur des énergies fossiles ou certaines aides versées à l'agriculture et la pêche, peuvent être préjudiciables à la biodiversité. Les principes de "pollueur-payeur" et de "récupération intégrale des coûts" doivent donc devenir les lignes directrices des mécanismes d'incitation et des réformes fiscales.

Concernant, les aires protégées, le rapport juge que "les coûts engendrés par la mise en place et la gestion des zones protégées, y compris les coûts d'opportunité encourus par la renonciation à une activité économique, sont en général largement compensés par la valeur des services écosystémiques fournis par les zones en question." Cependant, si environ 12 % de la surface terrestre de la planète sont couverts par des zones protégées, les zones protégées marines restent relativement rares. Le rapport propose donc de développer des "systèmes de zones protégées nationales et régionales, qui soient exhaustifs, représentatifs, efficaces et gérés équitablement."

Enfin, la préservation et la restauration des écosystèmes est parfois une opération intéressante sur le plan économique. "L'entretien, la restauration ou l'amélioration de services écosystémiques comme les mangroves, les autres zones humides et les bassins versants forestiers soutiennent la comparaison avec les infrastructures d'origine humaine, telles que les usines de traitement d'eaux usées ou les digues", avance le rapport pour illustrer cet aspect. Il s'agit donc de considérer certaines politiques de préservation et de restauration de la biodiversité "comme une option d'investissement viable." C'est par exemple le cas avec le programme de réductions des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière (REDD+) discuté dans le cadre des négociations climatiques.

Une critique du TEEB

Dans ce résumé, le seul point qui me semble à critiquer fermement, sur le plan des recommandations, du point de vue d'un « développement durable » au sens défini dans l'Agenda 21 (1992), est de croire que REDD+ conduit bien aux résultats escomptés par les auteurs. Il y a tout lieu de penser que les auteurs sont naïfs à ce sujet, et qu'ils feraient bien de s'entourer de quelques études critiques, telles que celles de Valérie Boisvert ou de Catherine Aubertin. Une critique moins forte serait à faire à l'endroit du souhait de voir s'étendre les « zones protégées », notamment marines, dont on sait qu'elles peuvent agir comme un instrument d'exclusion pour les plus pauvres, qui dépendent des services écosystémiques, comme le précise d'ailleurs le résumé du rapport.

Rien ne laisse croire, cependant, que REDD+ résume à lui seul les recommandations du TEEB. Le soutenir serait oublier tout le reste. Va-t-on protester contre la volonté de faire reconnaître les richesses produites par la nature ? Les services rendus ? La critique des subventions néfastes pour l'environnement ? Le fait de rémunérer les agriculteurs pour produire mieux (c'est ce que font les acheteurs de produits bio, sans passer par la machinerie de l'Etat !) ? Le fait de voir reconnue la démarche initié par Costanza, notamment, de voir les services écologiques chiffrés, pour se voir reconnus dans la seule unité que comprennent les économistes (l'euro), et par là la majorité des dirigeants « développés » ? Si on lit le numéro Ecorev on remarque que les critiques du TEEB soutiennent, sur tous ces points, des positions similaires voire identiques. Pourquoi alors tant de haine contre ce rapport, alors que tant d'autres sont pires, et

plus écoutés ?

Dire ou laisser penser que le TEEB serait la face émergée d'une marchandisation massive de la nature, qui serait en cours, c'est en outre commettre une erreur de perspective qui est assez saisissante. Quand on regarde les chiffres de consommation de « nature » au sens large, il est raisonnable de soutenir que la croissance a commencé dans les années 1850, sinon avant. C'est sans doute vrai même si l'on restreint ce terme aux seules richesses issues des écosystèmes. C'est en tout cas absolument net pour la période qui démarre après la seconde guerre mondiale. Le mouvement qui se produit est double : remplacement des ressources écosystémiques par des ressources épuisables (issues des mines), et extraction à vitesse croissante des ressources écosystémiques. Les deux mouvements ne visent pas la même « nature », ce qui permet de lever une première source de confusion.

Si « la nature » est massivement marchandisée, avec l'industrialisation, c'est d'abord avec un prix nul ou négatif : elle est traitée comme un obstacle, un déchet. La destruction de la diversité biologique, domestique ou sauvage, a exigé des efforts, et coûté de l'argent. Des entreprises et des gouvernements ont investi, année après année, pour éradiquer cette diversité, qui, de par sa différence proliférante, constituait un obstacle à la standardisation et à la mécanisation, gage de « productivité ». La nature a donc d'abord été un coût, un prix négatif. Qu'on la regarde maintenant comme un bénéfice est plus un progrès qu'une régression ! On reste certes dans une perspective « marchande » ou tout du moins monétaire, mais le changement de point de vue, sous l'angle du « prix », n'en reste pas moins majeur. C'est ici que réside à notre sens l'argument majeur du TEEB.

Si « la nature » a été marchandisée, ensuite, c'est sous la forme de l'épuisement des océans ou de « l'extractivisme » appliqué aux écosystèmes, qui ne date pas du TEEB. Va-t-on reprocher à ce rapport de rappeler qu'une telle conduite n'est pas durable, va-t-on lui reprocher d'essayer de comptabiliser les pertes qui résulteront à l'avenir et résultent déjà de telles conduites à courte vue ? On ne voit pas bien pourquoi. Il y a certes des velléités d'aller plus loin dans la commercialisation de certains éléments (carbone, « services environnementaux »), mais ne focaliser que là-dessus c'est oublier tout le reste, et oublier que le vecteur principal de destruction de la nature, ce ne sont pas ces marchés marginaux, qui existent à peine, mais tout le reste, que le TEEB met explicitement en cause. Il y a erreur à prendre la partie pour le tout.

Le radicalisme apparent de la position anti-marchande manque de plus de cohérence, car si rien ne peut être « marchandisé », alors cela signifie une décroissance radicale de l'économie, jusqu'à sa suppression complète. Ce « radicalisme » aboutit en réalité à une défense très occidentale de la nature, comme « wilderness » et nature vierge. C'est un peu comme si on récusait toute forme de salaire, au nom de la lutte contre la marchandisation du travail. La discussion sur les besoins est laissée de côté, alors que c'est elle qui est au cœur du problème, puisque c'est en son nom qu'est prise et réitérée chaque jour la décision de produire plus.

Et si ce n'est que « le marché » au sens de la propriété privée qui est visé, comme dans les analyses écomarxistes, rappelons qu'une étatisation totale n'a dans le principe aucun impact sur la dimension « monétisation » / « prix » de la nature, puisqu'une économie étatisée utilisera toujours certaines conventions monétaires pour « faire usage » de la nature. Sous l'ère soviétique, les prix n'ont pas disparu. Les critiques du TEEB seront donc contraints, tôt ou tard, de se livrer aux mêmes calculs, de « donner un prix ». Qu'ils utilisent une autre « monnaie », par exemple matérielle (kilo de poisson plutôt que valeur du poisson) n'y change rien, sur le principe : il s'agit toujours d'établir des équivalences. Ajoutons enfin que sur le plan stratégique rien n'indique que l'Etat et la technocratie soient de bons alliés, c'est au moins ce que soutient le mouvement écologiste depuis ses origines, oscillant entre la position libertaire et une position que l'on pourrait dire « libérale » s'il elle ne se distinguait clairement d'une apologie du capitalisme et du libre-marché ; on peut se référer par exemple au petit livre de Pascal Canfin, *L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, Les Petits Matins, 2009.

Les sources de la confusion

Risquons alors quelques hypothèses sur l'origine de ces confusions. Annonçons tout de suite la couleur : à mon avis les confusions proviennent de l'application imprudente d'un schéma disons marxiste à un problème qui lui échappe très largement. Le raisonnement est en effet assez simple : le capitalisme, c'est la propriété privée et la quête de profit. Aussi ce qui manque dans le TEEB, et que les critiques voudraient voir, c'est un hymne anticapitaliste. Bien sûr que, dans cette discussion, nous raisonnons entre « anticapitalistes ». Mais cela ne peut suffire à l'analyse. « Capitaliste » est un terme qui est devenu trop mal défini pour que l'on puisse s'en contenter et que certains puissent se dire « vraiment » anticapitalistes, alors que les autres ne seraient anticapitalistes qu'en apparence, étant en réalité alliés des libéraux.

Admettons que le capitalisme se définisse par la propriété privée des moyens de production. La critique de ce capitalisme est importante, en effet, mais sur le plan des alternatives elle oublie une chose : que l'État n'est pas toujours du côté des plus faibles, qui, d'ailleurs, le savent bien. C'est d'autant plus vrai à l'échelle internationale, où s'actualise la « raison d'État ». La course à la croissance, aux OGM et aux gaz de schiste est un moyen de maintenir sa stature internationale. La planification ne change pas non plus la direction des forces productives. Le « socialisme réel » fut

partout productiviste et l'Internationale n'a jamais triomphé des antagonismes nationaux. La CGT soutient le nucléaire et les gaz de schiste. C'est la CFDT, plus réformiste, qui tient des positions plus écolo. A l'inverse Greenpeace, opportuniste, signe des communiqués avec les entreprises commercialisant de l'énergie renouvelable, cela parce qu'EDF publique ne leur a jamais laissé de place. Face à la question de la « protection de la nature », rien ne permet clairement de trancher en faveur de l'État (compris comme « propriété publique ») ou du marché. Telles sont les données empiriques, qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en désolle.

Ceci se retrouve au niveau théorique, l'analyse anticapitaliste classique se trouvant désemparée devant le courant de « l'économie écologique », qui ne choisit pas vraiment, entre le marché et l'État. Comme l'écologiste militant, il est opportuniste : quand le marché va « dans le bon sens », par exemple au travers du développement de l'agriculture biologique (laquelle implique monétisation et « marchandisation »), on prend, quand il n'y va pas, on critique, soit au profit d'autres acteurs de marché, plus « responsables », soit au profit de la réglementation, si elle peut améliorer les choses. Si on veut obtenir des résultats concrets, en termes de protection de la nature, on ne peut pas se contenter de plaquer des schémas, il faut avoir des alliés et emporter la décision. Les conditions matérielles concrètes de la lutte impliquent que les écologistes, tout en étant anticapitalistes, ne peuvent pas être simplement contre la propriété privée, sauf à renoncer à leurs objectifs.

C'est pour cette raison que Karl Polanyi est souvent appelé à la rescousse, en référence (par Lipietz, O'Connor etc.). Cet auteur montre que des marchés ont existé dans l'histoire de l'humanité qui n'ont pas été animés d'une quête frénétique de croissance. Il faut donc distinguer marché et capitalisme, ce que l'anticapitalisme ne fait guère, car concéder quelque chose au marché lui semble inacceptable. Pour Polanyi, la social-démocratie est un marché régulé, issu d'une catastrophique dérégulation, au 19e, consécutive à la volonté utopique de mettre en place un marché purement autorégulateur. En réalité argent, travail et nature doivent être sortis du marché. Polanyi n'est pas écolo : pour lui les *enclosures* sont une bonne chose, elles ont permis le progrès économique. Le processus n'a eu que le tort d'être géré de manière atroce. Le problème écologique est donc entièrement neuf.

Si l'on se fonde sur l'analogie avec le travail, la social-démocratie, avec ses systèmes d'assurance et ses syndicats, a bel et bien permis de donner un prix au travail. Jacques Droz, dans son Histoire du socialisme, explique même que ce prix, le salaire, est un élément essentiel de la lutte des classes. De la même manière l'économie écologique cherche à savoir comment réguler la société pour que qu'un « juste prix » soit donné à la nature.

Prise de manière isolé, « l'économie de l'environnement » peut induire en erreur, car elle ne se soucie que d'un secteur de la société (« l'environnement »), qu'elle entend préserver. En économie ce domaine est généralement séparé de « l'économie des ressources naturelles », et des autres domaines. Traitant essentiellement des nuisances et pollutions, l'économie de l'environnement a inévitablement tendance à absolutiser une nature vierge, une « pollution zéro », une dignité de la nature qui refuse toute instrumentalisation, sans toujours voir quelles sont les conséquences en termes de modes de vie. Mais même ici toutes les pollutions ne sont pas absolues et si elles ne sont que relatives, alors se pose la question de savoir comment transformer la société de manière à ce qu'un juste niveau soit atteint – par exemple que les émissions de carbone ne dépassent pas le montant recyclable. L'écrasante majorité des questions « d'économie verte » se trouve ici.

Du côté des instruments, assiste-t-on à un « fétichisme du marché », qui préconiserait la privatisation et le « laissez-faire », en matière de régulation ? Rien ne l'indique. Contrairement à ce qu'en disent les critiques marxistes, le manuel de référence *Economie* (Nordhaus et Samuelson), par exemple, n'a pas peur du recours à l'État, dans ce domaine. Et c'était déjà le cas dans les années 70. De la même manière le marché de carbone reste un cas isolé. Un échec total certes, mais isolé. Une taxe n'aurait pas mieux atteint les résultats escomptés, ce qui indique surtout que le grand débat taxe / permis, qui a agité les milieux intellectuels des années 90 et 2000, est relativement stérile. Le problème est plutôt que « le carbone » est une entité qui est écologiquement pertinente mais pas socialement. Il ne se voit pas, ne se sent pas etc. Même chose pour la diversité biologique, pour l'écrasante majorité de nos concitoyens : de quoi s'agit-il ? Comment la percevoir ? Des espaces verts ? Les liens entre notre mode de vie et ces entités construites par des naturalistes est tout sauf évidente. Présenter la biodiversité sous l'aspect de « services écologiques » peut sans doute aider à mieux percevoir l'enjeu.

La véritable critique que l'on peut faire au TEEB est que ce rapport ne se situe pas dans la perspective d'une transformation des modes de vie, mais seulement dans la problématique gestionnaire (voire « technique ») de la biodiversité et des services écosystémiques, comme si les problèmes auxquels nous faisons face (changement climatique etc.) pouvaient être surmontés par de « bonnes politiques publiques » en la matière, sans changer grand-chose au reste : le marketing, l'obsolescence accélérée, la foi dans le « progrès technique », la réduction des inégalités de revenu etc. la nécessité même de se figurer collectivement cette gigantesque rupture que constitue la perspective de sociétés sans croissance – perspective pour laquelle, comme le soulignait Rudolph Bahro dès 1979, les économies planifiées n'ont jamais eu non plus le moindre début de réponse. Cette observation est encore vraie aujourd'hui : qui, du côté anticapitaliste, affronte la perspective d'une décroissance ? Pourquoi ? Voilà la question qu'il faudrait poser. Aujourd'hui tout indique encore que ni le libéralisme ni la perspective marxiste n'ont de réponse.

La valeur d'usage

Bref je crois que la discussion sur la *valeur d'usage*, c'est-à-dire des finalités, du prix à accorder à la nature au sens de valeur à lui accorder, est au moins aussi importante que celle relative aux modes de gestion, qui tournent un peu à vide sans cela. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le succès de la fameuse étude de Costanza, 2e article le plus cité paraît-il, qui a chiffré une estimation monétaire des services rendus par la biodiversité. Ce à quoi il a abouti n'est pas un prix de vente mais un montant qui permet d'estimer la valeur d'usage de la nature. Les évaluations contingentes sont certes très fragiles sur le plan méthodologique, et elles aboutissent à des chiffres qui peuvent fortement varier d'un auteur à un autre, pour un même problème. Mais cette faiblesse peut être une force, au sens où cela permet à une subjectivité minoritaire de s'exprimer, en « exagérant » la valeur de la nature, comparativement à celle des biens et services dont sa préservation nous prive.

Refuser cette monétisation, ce « prix donné à la nature » reviendrait à se priver de toute comparaison possible. En érigeant un mur infranchissable d'incommensurabilité entre « la valeur » et « les valeurs » (la richesse), on se coupe de toute possibilité de penser la question, sur le plan théorique. Michel Husson l'avait déjà fait remarquer à Jean-Marie Vincent, qui voulait « sortir » le travail comme richesse (valeur d'usage) du règne de la valeur (c'est-à-dire de sa détermination en prix), au motif de son incommensurabilité : « *accepter la thèse de l'incommensurabilité des prix et des valeurs conduit paradoxalement à réduire la portée de la théorie critique, plutôt que de l'approfondir* »¹. Il a raison car les deux sont étroitement liées. Si l'un est incommensurable à l'autre alors la théorie de la valeur-(temps de) travail (qui est qualitative, fondée sur l'usage - du temps) s'effondre, plus rien ne permet de passer de l'un à l'autre. Mesurer le taux d'exploitation devient impossible. On ne peut même plus, en toute rigueur, établir qu'il y a exploitation. De même si la « valeur de la nature » est radicalement distincte de la valeur économique, alors de deux choses l'une : soit l'humanité ne pratique aucun échange, car sans cela il lui faudrait puiser dans la nature, soit la critique se prive des ressources d'une critique écologiste de l'économie politique.

Ces débats restent toutefois d'une importance seconde derrière le combat pour les usages, c'est-à-dire les besoins. La faiblesse de la position marxiste dans ce domaine est bien connue, André Gorz l'a largement détaillée, attendant plusieurs décennies que le marxisme s'intéresse à la question de « la consommation » (c'est-à-dire « les usages »). Chez Marx les besoins sont implicites : ce sont ceux de la classe ouvrière. Ils permettent de définir l'exploitation du travail, et d'expliquer les crises par la surproduction. Mais ce qui valait au 19^{ème} siècle se pose de manière très différente au 20^{ème}, dans les zones du monde où le niveau de vie a considérablement augmenté. Gorz posait la question du caractère révolutionnaire d'un communisme « riche », s'il était encore émancipateur.

C'est bien sur cette question de l'usage que s'est construit le mouvement écologiste : la critique de la consommation. L'effet sur la production n'est que second, c'est une erreur de partir de la production en espérant infléchir les choses, sans mener le combat sur la consommation. « Donner un prix à la nature » ne va pas de soi, dans le quotidien. Va-t-on prendre l'avion ? Le train ? Comment les besoins sont-ils construits ? Sans être trop long deux pistes peuvent être esquissées, l'une relative aux modalités de lutte et l'autre à la nature du mouvement écologiste.

La lutte sur les usages est bien différente de la lutte des classes. Les auteurs de références ici sont Moscovici ou encore Baudrillard. L'enjeu est ce que Marx appelle le moment de la « réalisation de la valeur ». Une entreprise qui a produit doit encore vendre ses produits, et le prix est loin d'être le seul facteur déterminant. Dans le domaine des technologies de l'information par exemple nous sommes sur un marché de l'offre² : il faut convaincre de l'utilité du produit, ensuite le rendre indispensable, et enfin seulement pouvoir jouer sur l'obsolescence programmée pour augmenter la vitesse de renouvellement. Nous n'avons malheureusement pas le temps de détailler.

La nature du mouvement écologiste peut être indiquée par Marx, quand il affirme que c'est la bourgeoisie qui crée les besoins nouveaux. Le prolétariat n'a pas ce rôle, dans le marxisme classique. On devrait donc en conclure que si le marxisme classique a vu juste, c'est à « la bourgeoisie » de changer la conception de la valeur. Une bourgeoisie qui ne peut évidemment plus être simplement « capitaliste », mais qui se situe encore dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Bibliographie

TEEB

Ecorev n°38

Flipo F., *L'écologie politique est-elle réactionnaire? L'enjeu des choix technologiques chez John Bellamy Foster*, Sens Public, 16 juin 2010. [en ligne] <http://www.sens-public.org/spip.php?article754>

¹ Husson M., « Forme et mesure de la valeur », Colloque « Jean-Marie Vincent, un théoricien critique », 27 mai 2005. <http://hussonet.free.fr/mhvincen.pdf>

² Flipo & al., *Peut-on croire aux TIC vertes ?*, Presses des Mines, 2012.